

LIMAY

MAGAZINE

#281 - NOV / DÉC 2020

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LIMAY

WWW.VILLE-LIMAY.FR



CAP SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dossier p.16

ÉVÉNEMENT

État des lieux des services
municipaux p.4

LIMAY BOUGE

L'indispensable hommage
à Samuel Paty p.6

LIMAY BOUGE

Colonies apprenantes
p.9



Éric ROULOT

ÉDITORIAL

« 2020, UNE ANNÉE NOIRE »

Chères Limayennes, chers Limayens,

La deuxième vague de l'épidémie de COVID-19 nous frappe de plein fouet depuis quelques petites semaines et nous sommes toutes et tous soumis à un étrange confinement.

À l'inverse de l'épisode précédent, nos enfants continuent à se rendre en classe, de la maternelle au lycée, et nos agents municipaux font le maximum pour leur prodiguer un service de qualité que ce soit en périscolaire ou en restauration collective. La nouveauté de cette rentrée, annoncée trois jours avant le jour J, a été le port du masque obligatoire pour les élèves des classes élémentaires. Vous avez été un grand nombre désarmés par cette obligation ne sachant pas où se procurer des masques au format « enfant » afin de limiter l'inconfort pour nos plus jeunes. Mon équipe et moi-même avons donc tout mis en œuvre pour accompagner l'ensemble des parents concernés. Ainsi, tous les enfants des classes élémentaires limayennes se sont vus remettre deux masques lavables au bon format.

En parallèle, nous avons également procédé à une distribution supplémentaire de masques « adultes » sur l'ensemble des foyers limayens.

Cette crise totalement inédite et particulièrement anxiogène n'aura décidément épargné personne.

Mes pensées vont bien sûr aux malades et aux familles durement touchées. Elles vont également à toutes celles et tous ceux que le confinement contraint à une cessation d'activité. Les stigmates du premier confinement et de la mise au point mort des entreprises et des commerces sont encore douloureux et certaines d'entre elles ont toujours le genou à terre. Cette nouvelle cessation d'activité pourrait sonner le glas pour un grand nombre d'entre elles. Devant cette injustice et devant ce péril, j'ai décidé de prendre un arrêté autorisant les commerces non-alimentaires et non-essentiels (terme particulièrement méprisant) à rester ouverts. Cri d'alarme pour sensibiliser les représentants de l'État au risque social et économique encouru, la réponse n'a été qu'un déferé devant le tribunal administratif. Une fois de plus, nous ne pouvons que constater l'éloignement de nos dirigeants de la réalité que nous subissons au quotidien.

Devant une telle adversité, seules l'union et la solidarité pourront nous aider à traverser cette crise. Alors, protégez-vous, protégez les autres, achetez chez nos commerçants de proximité qui ont la chance d'être ouverts et allez sur les marchés. En adoptant ces modes de consommation, nous agissons pour les commerces de proximité, mais aussi et surtout pour notre planète. Ils sont vertueux et citoyens et surtout vont dans le bon sens, celui d'une transition écologique et d'un développement durable. Ces deux thèmes seront une des priorités de notre mandat. Je vous laisse découvrir à la lecture du dossier de ce numéro tant l' élu en charge de ce défi, Mohamed Dadda, que les projets qui seront mis en place.

Je sais pouvoir compter sur vous, vous pouvez compter sur nous.

Votre Maire,
Éric Roulot

Sommaire



#281

LIMAY MAGAZINE

Novembre / Décembre 2020

Bulletin municipal officiel
bimestriel de la ville de Limay
5 avenue du Président Wilson
78520 Limay
☎ 01 34 97 27 27
✉ accueil@ville-limay.fr

Directeur de la publication
Éric Roulot

Directrice de la Communication
Claire Saint Martin

Rédaction
Claire Saint Martin,
Marine Bacchetta

Photos
Marine Bacchetta,
Florian Benito

Maquettage
Florian Benito

Impression
Société Messages (Toulouse)
720802313000026
☎ 05 61 41 26 14

 Ce magazine est imprimé à l'aide
d'encre végétales.

Tirages
8000 exemplaires

Régie publicitaire
HSP
☎ 01 55 69 31 00



Retrouvez les informations
et les actualités de votre ville
sur notre site et sur les réseaux.





4 ÉVÈNEMENT

État des lieux des services municipaux

Suite aux annonces du Président de la République du 28 octobre dernier, et à la mise en place d'un nouveau confinement, la ville de Limay a dû adapter ses services à la population.



6 LIMAY BOUGE

Attentat de Conflans, l'indispensable hommage à Samuel Paty

Le 16 octobre dernier, alors que les vacances d'automne débutaient, Samuel Paty, professeur d'Histoire-Géographie dans un collège de Conflans était sauvagement assassiné et décapité par un terroriste parce qu'il avait dispensé un cours d'enseignement moral et civique sur la liberté d'expression.



16 DOSSIER

Cap sur la transition écologique

La ville de Limay ne manque pas d'atouts et l'un d'eux et des plus caractéristiques reste son équilibre entre les espaces naturels, urbains et de développement économique. Une des priorités du mandat sera la transition écologique et le développement durable.

2	Éditorial
4-5	Évènement État des lieux des services municipaux
6	Limay Bouge Attentat de Conflans, l'indispensable hommage à Samuel Paty
7	Limay Bouge Futur Conseil municipal des enfants (CME) : élection en cours !
8	Limay Bouge Retour sur l'enquête sur les comportements d'achat
9	Limay Bouge Colonies apprenantes ou comment apprendre en s'amusant !
10	Limay Bouge Déclaration obligatoire pour les chiens de 1 ^{re} ou 2 ^e catégorie
12-13	Retour en images
15	Tribunes politiques
16-21	Dossier Cap sur la transition écologique
22	État-civil
23	À votre service

ÉTAT DES LIEUX À COMPTER

DES SERVICES MUNI



Hôtel de Ville

Les services de l'Hôtel de Ville restent ouverts au public.



Direction des services techniques

Les services de la DST restent ouverts au public.



Cimetière

Le cimetière maintient ses conditions d'accès habituelles.



Restauration municipale

La restauration municipale maintient son service de restauration scolaire et de portage de repas et fournit également les résidents de la RPA « à domicile ».



Petite Enfance

Les crèches familiales, multi-accueil, et Relais Assistants Maternels maintiennent leur fonctionnement.



Aires de jeux

Les aires de jeux restent accessibles.



Scolaire et périscolaire

Les écoles maternelles et élémentaires ainsi que les accueils périscolaires maintiennent leur fonctionnement.



Marché alimentaire

Le marché alimentaire est maintenu.



Gymnases et structures sportives

Uniquement accessible pour les établissements scolaires.



Stages sportifs

Les cours dispensés auprès des enfants, adolescents, adultes et seniors par le Centre d'Initiation Sportive (CIS) sont suspendus.



Conservatoire à Rayonnement Communal et École Municipale d'Arts Plastiques

Le CRC et l'EMAP sont fermés. Les équipes d'enseignants proposent, dans la mesure du possible, une continuité pédagogique à distance. La facturation sera interrompue pendant ces périodes d'activités à distance. Les équipes administratives restent à votre disposition pour vous apporter plus d'informations si nécessaire :

CRC : ✉ ecoledemusique.limay@wanadoo.fr et ☎ 01 34 77 33 67.
EMAP : ✉ emap@ville-limay.fr et ☎ 01 34 97 27 03.



Médiathèque

La médiathèque est fermée. Un point retrait est mis en place et vous permet d'emprunter des documents préalablement réservés au ☎ 01 34 97 27 35 ou ✉ mediatheque@ville-limay.fr.



Salle d'exposition Les Réservoirs et Studios de répétition

Les Réservoirs ainsi que les studios de répétition sont fermés. Ces structures restent néanmoins joignables au ☎ 01 34 97 27 03 ou ✉ lesreservoirs@ville-limay.fr et ✉ studioderepetition@ville-limay.fr.



Espace Jeunes

L'Espace Jeunes est fermé.



BIJ

La mission d'accueil du Bureau d'Information Jeunesse est maintenue.



Locaux associatifs

Les locaux associatifs sont fermés.



DU 30 OCTOBRE CIPAUX

Suite aux annonces du Président de la République du 28 octobre dernier, et à la mise en place d'un nouveau confinement, la ville de Limay a dû adapter ses services à la population. Vous trouverez ci-contre un état des lieux des services publics assurés ou non par la ville en fonction des nouvelles mesures sanitaires. Elles sont effectives depuis le 30 octobre et se poursuivront jusqu'à la fin du confinement.

En fonction des mesures sanitaires nationales prises dans les jours à venir, ces informations peuvent toutefois être amenées à évoluer. Nous faisons notre possible pour vous fournir une information à jour et vous assurez de la mobilisation des services municipaux pour gérer cette situation exceptionnelle dans les meilleures conditions.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet et les réseaux sociaux de la ville où à joindre l'Hôtel de Ville au ☎ 01 34 97 27 27.



LES SERVICES PUBLICS ASSURÉS PAR LA COMMUNAUTÉ URBAINE

La Communauté urbaine assure la continuité de service dans les conditions normales, aux jours et horaires habituels :

- **Collecte de déchets et déchèterie**
La collecte de déchets est maintenue. Les prises de rendez-vous pour la déchèterie de Limay se passent en amont sur le site <https://rdv-decheterie.fr>. Les horaires sont les suivants :
 - Libre accès : les lundis de 13h30 à 17h30 ;
 - Les mercredis et dimanches de 9h à 12h et les samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
 - Sur RDV : les mercredis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h30 ;
 - Fermeture les mardis et jours fériés.
- **Espace public / Voirie**
- **Eau et assainissement**
- **Logement**

DISTRIBUTION DE MASQUES POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES DE LA VILLE



▲ Le 02 novembre dernier, jour de rentrée scolaire et d'entrée en vigueur du port obligatoire du masque à l'école dès l'âge de 6 ans, tous les élémentaires de Limay se sont vus remettre 2 masques fournis par la Ville.

Toujours soucieuse d'accompagner au mieux les Limayennes et les Limayens dans cette période particulièrement difficile, et après la décision gouvernementale de rendre obligatoire le port du masque pour l'ensemble des enfants du CP au CM2, la municipalité a immédiatement commandé des masques « enfants ».

Ce sont donc 2 masques qui ont été remis par les enseignants à chacun des élèves des écoles élémentaires de la ville dès la rentrée scolaire du lundi 02 novembre. Dès le lendemain des annonces du 28 octobre, la ville a également passé commande de 15 000 masques « adultes » pour pallier les besoins des habitants.



ATTENTAT DE CONFLANS L'INDISPENSABLE HOMMAGE À SAMUEL PATY

▲ Le 23 octobre, une semaine après l'assassinat de Samuel Paty, la municipalité de Limay invitait à un rassemblement sur le Parvis de l'Hôtel de Ville. À 12h, tous les participants ont pu observer une minute de silence puis entonner *La Marseillaise*.

Le 16 octobre dernier, alors que les vacances d'automne débutaient, Samuel Paty, professeur d'Histoire-Géographie dans un collège de Conflans-Sainte-Honorine était sauvagement assassiné et décapité par un terroriste parce qu'il avait dispensé un cours d'enseignement moral et civique sur la liberté d'expression.

Face à cet acte barbare, un vaste mouvement de mobilisation a vu le jour à travers la France pour dénoncer ce crime, défendre les valeurs de la République et affirmer son soutien à la liberté d'expression. Limay s'est bien évidemment associé à cette mobilisation.

Dès le dimanche 18 octobre, un rassemblement à l'initiative d'enseignants et d'élus avait lieu devant le Collège Galilée. En signe de solidarité, les drapeaux des édifices municipaux ont été mis en berne mercredi, jour de l'hommage national.

Une semaine après les faits, un rassemblement a eu lieu en milieu de journée sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Limay afin de rendre hommage à l'enseignant en observant une minute de silence.

Le soir même, Éric Roulot s'est joint à l'ensemble des maires du Mantois pour un hommage collectif à Mantes-la-Jolie. À chaque fois, une même volonté et une même intention collective : honorer la mémoire de Samuel Paty, condamner le terrorisme et affirmer notre attachement aux valeurs de la République.



▲ Portrait de Samuel Paty, enseignant assassiné le 16 octobre dernier parce qu'il enseignait la liberté d'expression.

FUTUR CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) : ÉLECTIONS EN COURS !

Soyons rassurés, à Limay, la démocratie se porte bien y compris parmi les plus jeunes. Preuve en est le succès des élections en cours pour former le prochain CME : ce ne sont pas moins de 147 dossiers de candidature qui ont été déposés par des élèves de CM1 et de CM2 sur l'ensemble des 8 écoles élémentaires de la ville.

▼ *Au cours des dernières vacances d'automne, à l'école Ferdinand Buisson, les candidats qui le souhaitaient ont pu préparer leur affiche électorale numérique au cours d'ateliers encadrés par les services municipaux.*

Après une séance de préparation et de confection des affiches - réalisées par leurs propres soins ou avec l'aide des services de la ville dans le cadre d'ateliers de créations d'affiches au format numérique -, la campagne électorale des candidats en herbe a débuté le 16 novembre dernier pour une durée de 2 semaines.

Les élections en elles-mêmes auront lieu du 30 novembre au 04 décembre : tous les élèves du CP au CM2 participent au vote qui permet de choisir les futurs membres du CME en charge de leur représentation. Début décembre, ce sont donc 32 enfants (4 par école dans le respect de la parité) qui seront élus pour un mandat de 2 ans.

Les membres actuels du CME travaillent quant à eux sur un bilan de leur mandat qu'ils présenteront au maire prochainement à l'Hôtel de Ville. D'ores et déjà, nous adressons toutes nos félicitations à ces citoyens en herbe !





LA VILLE ET LE DÉPARTEMENT AU CHEVET DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITÉ !

Le 17 septembre dernier, conscient des grandes difficultés imposées aux commerces de proximité par la crise sanitaire actuelle, et convaincu du caractère essentiel de leur activité pour la commune, le Conseil municipal a voté à l'unanimité en faveur d'un dispositif d'aide d'urgence au commerce et à l'artisanat proposé par le Département pour faire face aux conséquences économiques liées à la Covid 19.

Ce sont les services de la ville qui ont, au cours de l'été, animé le dispositif et instruit les dossiers de demande d'aide. Au total, ce sont 16 commerces limayens qui vont pouvoir bénéficier d'un soutien financier pour un montant total de 77 042,17 €.

Ces aides financières, visant à soutenir les établissements durement affectés par le 1^{er} confinement du printemps dernier, seront dans un 1^{er} temps versées par la ville qui sera à son tour refinancée par le Département.

Malheureusement, un 2^e confinement est intervenu entre-temps, portant un nouveau coup dur aux commerces de proximité de la ville, jugés « non essentiels ». Pour affirmer son soutien et sa mobilisation aux commerçants et commerçantes de Limay, le maire a pris le 30 octobre dernier un arrêté autorisant l'ouverture des commerces « non essentiels ».

REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE : RETOUR SUR L'ENQUÊTE SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT

Dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville et du projet de redynamisation du centre-ville, la municipalité s'est fixée pour objectif de maintenir et renforcer l'offre commerciale de proximité.

Une enquête sur les comportements d'achat et commanditée par la Ville et la Communauté urbaine a été engagée début octobre pour sonder les attentes des Limayens en matière d'offre commerciale. Vous avez été 610 à participer à cette enquête entre le 30 septembre et le 20 octobre et nous vous en remercions !

Voici quelques éléments d'information liés à cette enquête qui va permettre d'agir et de répondre au mieux aux attentes des habitants :

- Près de 70% des répondants sont des femmes ;
- 1/3 des répondants habitent dans le centre-ville ;
- Carrefour est le principal lieu de courses alimentaires des Limayens (près de 60% s'y rendent au moins 1 fois par semaine) ;
- Près de 75% des répondants fréquentent le centre-ville et 85% estiment qu'il y manque des commerces, notamment alimentaires : les commerces de bouche sont plébiscités ;
- 15% des répondants fréquentent toutes les semaines le marché alimentaire et 78% d'entre eux ont plus de 60 ans. La majorité d'entre eux soulignent sa proximité, la qualité d'accueil des commerçants et le choix proposé ;
- Cependant, 85% des moins de 45 ans ne fréquentent pas le marché, invoquant principalement le manque de choix (45%), les horaires non adaptés (21%) et d'autres habitudes de consommation (15%) ;
- La proposition d'un marché le samedi ou le dimanche matin pour favoriser sa fréquentation semble remporter une majorité d'avis positifs (54% pour le samedi et 58% pour le dimanche).





COLONIES APPRENANTES OU COMMENT APPRENDRE EN S'AMUSANT !

▲▼ Du 17 au 24 octobre dernier, ce sont 30 jeunes limayens qui ont pu profiter du dispositif « Colos apprenantes ». Ces colonies proposent des formules qui associent renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable.

Dans le cadre de l'opération « colonies apprenantes » menée par le Ministère de l'Éducation Nationale, la ville de Limay a proposé, en partenariat avec les Organismes CJH agréée Jeunesse et Sports et Éducation Populaire, 2 séjours apprenants au cours des dernières vacances d'automne.

Le premier séjour, à destination des 8-10 ans, a eu pour cadre Saint-Georges de Didonne en Charentes Maritimes. Les jeunes participants ont pu allier théorie et pratique, travail et loisirs. Au programme, confection de gâteaux, cerf-volant, olympiades, excursions et bien sûr écriture, lecture, etc.

Le second séjour, à destination des 11-15 ans, avait pour thématique les activités aquatiques. C'est depuis Saint Nazaire sur Charente que nos jeunes ados sont donc partis à la découverte de l'Aquarium de La Rochelle, de l'Île Madame ou encore de Fort Boyard.

“ Les jeunes participants ont pu allier théorie et pratique, travail et loisirs ”

Une aide de l'État a permis de proposer ces séjours aux enfants inscrits au programme de la réussite éducative et du dispositif de prévention du décrochage scolaire pour une participation de 20 € : une belle opportunité pour des enfants parfois mis davantage en difficulté par le confinement du printemps dernier.



RAPPEL : DÉCLARATION OBLIGATOIRE POUR LES CHIENS DE 1^{RE} OU 2^E CATÉGORIE

Si vous êtes le propriétaire ou le détenteur d'un chien inscrit sur la liste des chiens susceptibles d'être dangereux (1^{re} ou 2^e catégorie), vous devez remplir et déposer un dossier de déclaration en mairie. Cette déclaration est obligatoire et vise à prévenir les accidents et agressions.



© Pixabay

Comment obtenir le permis de détention ?

Pour obtenir ce permis, vous devez joindre plusieurs pièces justificatives à votre dossier :

- la pièce d'identité du propriétaire ou du détenteur ;
- la carte d'identification du chien ;
- le certificat de vaccination antirabique en cours de validité ;
- l'attestation d'assurance garantissant les dommages causés par le chien dans le cadre de la responsabilité civile du propriétaire en cours de validité ;
- l'évaluation comportementale réalisée par un vétérinaire agréé entre le 8^e et le 12^e mois de l'animal ;
- le certificat d'aptitude obtenu à l'issue d'une formation des maîtres ;
- le certificat vétérinaire de stérilisation uniquement pour les chiens de 1^{re} catégorie ;
- le certificat de naissance du chien inscrit au LOF (Livre des origines français) pour les chiens relevant de la 2^e catégorie.

Les chiens doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure sur la voie publique. Le fait de ne pas détenir de permis provisoire ou définitif de détention est passible d'une amende d'un montant maximal de 750 €. Pour obtenir des informations supplémentaires sur les démarches à suivre, vous pouvez joindre l'Hôtel de Ville au ☎ 01 34 97 27 27.

Attention : Ne peuvent détenir des chiens de 1^{re} et 2^e catégories :

- les personnes âgées de moins de 18 ans ;
- les majeurs en tutelle sauf autorisation par le juge des tutelles ;
- les personnes condamnées pour crime pour peine d'emprisonnement avec ou sans sursis pour délit inscrit au bulletin n°2 du casier judiciaire ;
- les personnes auxquelles la propriété ou la garde d'un chien a été retirée en application de l'article 211 du Code rural.

Pour des raisons de sécurité, les chiens des catégories 1 et 2 sont interdits dans :

- les transports en commun ;
- les lieux publics (jardin, bois, parcs) à l'exception de la voie publique ;
- les locaux ouverts au public ;
- les parties communes des immeubles collectifs.

UN NOUVEAU MODULE ÉLECTRIQUE POUR RENDRE LA RÉSERVE NATURELLE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

La Réserve Naturelle Régionale du site géologique de Limay s'est dotée récemment d'un nouveau module tout chemin électrique. Ce véhicule va permettre aux personnes à mobilité réduite de découvrir la Réserve !

Début octobre, Daniel Fricot, président de l'association Escapade Liberté Mobilité et concepteur du véhicule, a formé quelques agents de la ville ainsi que des membres du personnel du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) à son utilisation.

Le module, qui progresse à une vitesse inférieure à 6 km/h, se conduit à l'aide d'un joystick et permet une locomotion sans transfert des personnes en fauteuil roulant. La dernière sortie de l'année sur la Réserve, au cours d'une balade « aux couleurs de l'automne », a été l'occasion de tester ce module in situ.

Les agents de la ville et le personnel du FAM, désormais titulaires d'une licence de conduite et d'accompagnement, peuvent désormais guider des personnes à mobilité réduite sur la Réserve. ▼




Commandez
on s'occupe
de tout !

Appelez **Céline** au
06 59 48 85 06



* Voir conditions en magasin.

Faites vos courses par téléphone
On vous livre gratuitement !*
Vous pouvez aussi commander en ligne

halles-drive.fr

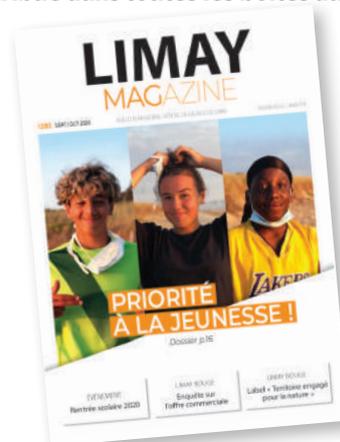
Les Halles

DE LIMAY

4 Impasse des carrières
78 520 LIMAY
06 59 48 85 06

LIMAY MAGAZINE

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels,
distribué dans toutes les boîtes aux lettres



Contact publicité :

Marie-Lorraine PERINET
06 40 25 53 53
perinet@hsp-publicite.fr



Votre régie publicitaire
vous conseille pour vos insertions et créations
Tél. : 01 55 69 31 00 - Mail : contact@hsp-publicite.fr

COLAS

NOS SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DE VOS PROJETS

CENTRE DE LIMAY

Route de Meulan Z.I de Limay

01 34 77 20 28

limay@colas-idfn.com



www.colas.com

TOUR DE FRANCE ▶

20 septembre : c'est sous un soleil radieux que petits et grands ont eu le plaisir de voir passer sous leurs yeux les cyclistes précédés de la fameuse caravane du Tour...



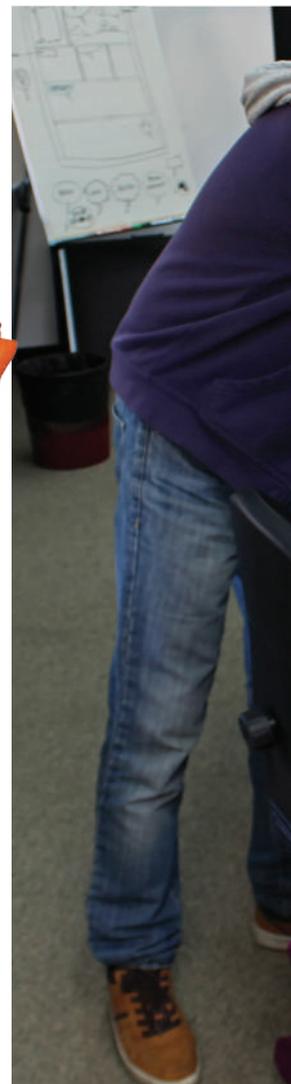
CONCERT AU CASQUE ▼

C'est un concert original qui a eu lieu fin septembre aux abords des studios de répétition ! Les artistes Cécilia Wa et Manbouss sont venus réchauffer les cœurs et l'atmosphère au cours d'un concert au casque, organisé en extérieur.



CENTRE DE LOISIRS ÉDOUARD FOSSE ▶

Jeux, déguisements, spectacle et décors d'Halloween au cœur des animations du centre de loisirs Édouard Fosse au cours des vacances d'automne...



STAGES BD ▶

La médiathèque proposait fin octobre un stage BD en partenariat avec l'association Bulle de Mantes. Une belle occasion de bénéficier des conseils d'un pro puisque le stage était supervisé par Juan-Maria Cordoba, dessinateur pour le Journal de Mickey, entre autres !

▲ BERGES SAINES

Nouvelle édition de l'opération Berges Saines le 26 septembre : bénévoles, élus, parents, enfants, petits et grands ont participé à une vaste opération de nettoyage des rives du fleuve. Une matinée citoyenne à la fois utile et conviviale...

RETOUR

en images



◀ ESPACE JEUNES

Malgré des contraintes sanitaires importantes, l'équipe de l'Espace Jeunes est parvenue à proposer de nombreuses animations de qualité aux adolescents. Ici une sortie à l'accrobranche de Mousseaux.



▲ CENTRE D'INITIATION SPORTIVE (CIS)

Proposé par le CIS au cours des vacances d'automne, le stage « Apprendre à nager » a permis à 16 enfants de 8 à 14 ans de se familiariser avec la pratique de la natation. Bravo à tous !



◀▲ SEMAINE BLEUE

Du 5 au 9 octobre, les seniors ont vécu une Semaine Bleue intense ! Au menu : session de yoga, spectacle de magie, quizz autour du code la route, randonnée, atelier de généalogie, dictée (ci-contre) ou encore cours de cuisine (ci-dessus).

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

TVA⁽¹⁾
5,5%

RT
2012

DÉCOUVREZ QUAI 120, LA RÉSIDENCE PRIMMÉA DE LIMAY

Devenez un propriétaire heureux !

Quatre **T2** restants
à partir de
103 400 €*
TTC EN TVA 5,5%
Parking inclus - Lot C15

Huit **T3** restants
à partir de
137 400 €*
TTC EN TVA 5,5%
Parking inclus - Lot D22

Deux **T4** restants
à partir de
181 700 €*
TTC EN TVA À 5,5%
Parking inclus - Lot C11

LE CHANTIER DU QUARTIER DE LA GARE A DÉMARRÉ !



primméa
BY VINCI CONSTRUCTION

(1) La TVA réduite à 5,5% est soumise à condition et sous réserve d'éligibilité. 379 619 075 RCS Paris -
* Prix et stock en date du 02/11/2020, sous réserve de disponibilité des lots.
Crédit illustrations : Habiteo. Architecte : Groupement D'Architectes GDA. Illustrations non contractuelles.

Renseignements et vente :
0800 710 730
Appel gratuit depuis un poste fixe
ou sur primmea.com

En application de la loi du 2 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression est réservé aux groupes politiques composant le conseil municipal. Les textes, informations et chiffres publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion.

Hommage à Samuel Paty

Notre République a été frappée de plein fouet par l'assassinat de Samuel Paty. Ce professeur a été assassiné pour avoir exercé son métier et enseigné à ses élèves la liberté d'expression, de conscience et la laïcité. Cet esprit républicain a été la victime d'un acte terroriste abject, reflétant l'inquiétante montée des courants liberticides, séparatistes et haineux encouragés par les réseaux sociaux. Plus que jamais, il est nécessaire de réaffirmer l'article premier de notre Constitution « La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les religions ».

Alors, méfions-nous des mauvaises interprétations et des raccourcis que certains utilisent. Œuvrons pour une république favorisant l'émancipation, les libertés, la démocratie contre les discriminations.

Enfin, un mot de solidarité à l'intention de notre communauté éducative. L'éducation est le premier rempart face à l'ignorance et à l'intolérance. C'est grâce à l'École et à ses enseignants que la France peut s'enorgueillir d'avoir su préserver, à travers les générations, ce vivre ensemble parfois fragilisé, mais toujours bien présent. Donnons aux enseignants les moyens de transmettre les valeurs républicaines pour permettre à nos enfants de construire leur propre jugement dans un monde de libertés.

Éric Roulot, Djamel Nedjar,
Ghyslaine Mackowiak, Denis Bouré,
Élisabeth Gomez, Alain Florin,
Rhyslène El Manani, Mohamed Dadda,
Rachida El Hajoui, Yaya Ba,
Ghislane Tizniti, Gérard Prod'homme,
Muriel Dangerville, Alexis Olivier,
Isabelle Boulet, Jean-Marc Rubany,
Martine Le Roux, Jean-Claude Poëssel,
Rojin Cetinkaya, Samir Meniri,
Sofia Nazef, Gaston Nitou Samba,
Aïcha Diallo, Nicole Bock

**LE GROUPE DE LA MAJORITÉ
COMMUNISTE ET SOCIÉTÉ CIVILE**

Stop à l'insécurité

Dans ce contexte de reprise de l'épidémie, il est primordial de respecter les gestes barrières et le port du masque, avec une attention particulière pour les plus fragiles.

La sécurité sanitaire est une priorité comme la sécurité des biens et des personnes sauf pour l'équipe municipale apparemment. Dans la rue Délestraint devant le lycée, un immeuble, où ne résident plus que quelques propriétaires car les autres logements ont été murés, est squatté par des dealers depuis plusieurs années. Il aura fallu un article de presse et un appel au secours du proviseur pour convoquer un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance avec le préfet et la police. Il doit se tenir tous les ans, or durant le dernier mandat, il ne s'est réuni que 2 fois. Les habitants sont abandonnés, leurs biens détériorés et dévalorisés, le quartier délaissé. Le maire préfère laisser le trafic de drogue prospérer devant les lycéens, les conditions de vie des Limayens se dégrader plutôt que prendre des décisions. Des promesses auraient-elles été faites durant la campagne en assurant que rien ne changerait ?

Pourtant des solutions existent, nous étions les seuls à les avoir proposées pour plus de sécurité.

Nous réclamons la mise en place de la vidéoprotection, de la police municipale et d'une véritable politique de prévention. À ce jour, aucun médiateur n'est présent sur la ville, à l'exception de ceux financés par le département.

Faites attention à vous et à vos proches.

Cécile Dumoulin, Jean-Luc Maisonneuve,
Aminata Diallo, Sébastien Duprat,
Emily LeLepvrier,
LIMAY DEMAIN 2020

LA BOURSE ou NOS VIES ?

Attentats, crise sanitaire, pauvreté, effets du changement climatique : nous avons tous mal quelque part seule LA BOURSE se porte bien.

Un gouvernement remplacé par un « Conseil de Défense ».

Un confinement sans confinement comme si au travail le virus était moins agressif.

Des hommages ont été rendus à Samuel Paty à Limay et partout en France. Ne cédon pas à l'obscurantisme porté par une minorité de fanatiques qui voudraient remettre en cause dans la sphère publique nos valeurs républicaines : Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité. Ne banalisons pas les incidents qui paraissent minimes tels que celui survenu dans une des écoles de LIMAY, mais qui pourrait devenir dramatique si rien n'est fait.

À Limay, le Maire a signé un arrêté pour que les commerces restent ouverts. Très bien, mais si le préfet décide d'une fermeture administrative, qui paiera l'amende ? Nous pensons que tous les Maires du Mantois auraient dû saisir le préfet pour permettre le maintien de l'ouverture des petits commerces face aux grandes surfaces et Amazon.

Durant le premier confinement, nous avons fait des propositions au Maire pour permettre aux habitants de faire face à la situation ainsi que notre volonté d'être associés à la réflexion. Nos propositions étaient restées sans réponse concrète.

Notre disponibilité à réfléchir et à agir dans l'intérêt des habitants reste, elle, intacte.

Prenez soin de vous et de vos proches et respectez les gestes barrières.

Mickaël Boutry, Servane Saint-Amaux,
François Maillard, Josiane Samba,
UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LIMAY



CAP SUR LA TRANSITION *écologique*

La ville de Limay ne manque pas d'atouts et l'un d'eux et des plus caractéristiques reste son équilibre entre les espaces naturels, urbains et de développement économique. Une des priorités du mandat sera la transition écologique et le développement durable.

Cette priorité passera par la création d'un agenda 21 local.

Vous découvrirez les premières mesures et les premières actions qui seront mises en place ainsi que le portrait de l' élu qui orchestrera ces chantiers.

UN ÉLU DÉTERMINÉ AU SERVICE D'UNE MISSION DÉTERMINANTE

Adjoint en charge de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Mohamed Dadda ne manque pas d'idées et d'énergie. Cela tombe bien, car sa mission, si elle n'est pas impossible, est capitale : mener à bien la transition écologique de Limay au cours de ce nouveau mandat.

Limay Mag : Bonjour Mohamed. Pouvez-vous tout d'abord vous présenter brièvement à nos lecteurs ?

Mohamed Dadda : Bonjour, je m'appelle Mohamed Dadda. J'ai 47 ans, je suis marié et père de 3 enfants. J'habite Limay depuis 20 ans.

LM : Pouvez-vous nous décrire votre parcours professionnel ?

MD : J'ai tout d'abord obtenu un diplôme d'ingénieur en informatique. J'ai ensuite complété ma formation par un Master en Management des Systèmes d'Information à l'ESSEC, un Master Recherche Systèmes d'Information et de Décision (SID) à Paris 1 Panthéon-Sorbonne et enfin un MBA en Management des entreprises à l'ESCE. Désormais, je suis ingénieur informaticien dans un grand groupe d'assurance et de courtage.

LM : Quelle est la raison de votre engagement dans la vie politique locale ?

MD : Je suis venu à la politique par l'engagement associatif. J'ai toujours été impliqué dans le milieu associatif ce qui m'a permis de comprendre l'importance de s'impliquer localement. À 35 ans, j'ai décidé d'aller plus loin, de m'engager en politique et de peser sur les décisions locales. Je souhaite agir de façon plus juste pour la commune et ses habitants et surtout, j'ai une réelle envie de servir l'intérêt général.

Ma motivation vient de mon envie de passer à l'acte, de concrétiser mes idées, de mettre à profit mon énergie et mes convictions, non pas pour critiquer, mais pour agir.

LM : Comment concevez-vous votre nouveau rôle d'Adjoint au maire ?

MD : De mon point de vue, la politique municipale, ce n'est pas une fonction ou un privilège, mais une multitude de petites actions, permanentes, durables, dans tous les domaines, sur le terrain. Cela implique un très fort investissement des élus de façon continue, sans interruption. L'objectif étant de faire avancer les choses collectivement : avec les élus, les agents municipaux, les citoyens et les associations de la ville.

LM : Au sein de l'équipe municipale, vous êtes en charge d'une toute nouvelle délégation, celle de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique. Pourquoi cette délégation et comment l'envisagez-vous ?

MD : Je me suis engagé dans ce mandat au service de l'Environnement et du Développement durable et de la Transition écologique, car ce sont des enjeux qui me concernent comme tous les citoyens. Nous devons agir pour sauver notre planète et sauver l'avenir de nos enfants. Nous devons tous agir maintenant et changer notre modèle de société, il n'est pas trop tard.

Le développement durable s'impose depuis quelques années comme une nécessité vitale et Limay doit s'y inscrire pleinement. La priorité donnée par la ville à l'environnement doit se traduire par des investissements conséquents : un certain nombre de projets ont été déjà mis en œuvre par les services de la ville et nous devons redoubler d'efforts pour amplifier nos actions en faveur de l'écologie et de notre cadre de vie.



LES PRIORITÉS DU MANDAT EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉCOLOGIE



“La création d’un comité consultatif sur le Développement durable et la Transition écologique est prévue sur Limay.”

AGENDA 21 LOCAL

L’agenda 21, c’est un programme d’actions pour le XXI^e siècle en faveur du développement durable. L’agenda 21 local, lui, fixe aux collectivités un cadre de référence pour examiner leurs politiques, leurs projets et leurs pratiques au regard du développement durable. Limay doit se doter d’un Agenda 21 local par lequel la ville s’engage à réaliser un programme d’actions cohérentes.

Ces actions doivent permettre de répondre aux besoins actuels sans compromettre l’avenir des générations futures et doivent également parvenir à concilier protection de l’environnement, équité sociale et efficacité économique.

Concrètement, pour établir cet agenda 21 local, la ville doit établir, en concertation avec la population dans une démarche participative, un plan d’action, une stratégie et des orientations en matière de développement durable.

Dans le cadre de l’élaboration de cet Agenda 21, la création d’un comité consultatif sur le Développement durable et la Transition écologique est prévue sur Limay.

À CE PROPOS...



Saviez-vous qu’il est désormais possible de relier Paris au Havre à vélo ? Un nouvel itinéraire, d’une longueur totale de 420 km, a été inauguré en octobre dernier. Des aménagements et un balisage ont d’ailleurs été récemment réalisés à Limay : le tracé débute en effet à Paris, passe par Mantes-la-Jolie, emprunte le pont pour traverser la Seine et rejoint le chemin de halage par le Quai aux Vins à Limay avant de poursuivre jusqu’à Dennemont et au-delà.

Pour plus d’infos :  www.laseineavelo.fr

MOBILITÉ

Nos modes de déplacement sont au cœur des enjeux de la transition écologique que nous devons mener. Au cours de ce mandat, nous avons plusieurs actions à mettre en œuvre :

- Développer et valoriser les modes de déplacements verts (création de nouvelles voies vertes, développement des voies cyclables, etc.) ;
- Développer et valoriser les transports collectifs et alternatifs : Promotion des transports en commun et communication sur la mobilité verte et sur la mobilité douce.



“Nos modes de déplacement sont au cœur des enjeux de la transition écologique que nous devons mener.”

“Il est indispensable de travailler à l'efficacité énergétique des projets et bâtiments publics et collectifs.”

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Il est indispensable de travailler à l'efficacité énergétique des projets et bâtiments publics et collectifs si l'on souhaite améliorer notre empreinte écologique et agir concrètement sur notre environnement. Pour ce faire, plusieurs actions sont prévues sur la commune :

- Sensibiliser les élus, les agents communaux et les bailleurs aux enjeux de l'efficacité énergétique ;
- Réduire les consommations des bâtiments et sites existants ;
- Réaliser des projets pilotes et exemplaires sur le territoire ;
- Faciliter le développement des énergies renouvelables et de l'habitat durable.



DE LA PAROLE AUX ACTES, VOICI QUELQUES PROJETS DÉJÀ MENÉS OU EN COURS POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE

POURSUITE DE L'ENGAZONNEMENT DU CIMETIÈRE

Cette démarche, entreprise depuis quelques années, consiste à remplacer progressivement les gravillons par du gazon dans les allées du cimetière. Cela permet de passer d'un environnement exclusivement minéral à un environnement plus végétal, bénéfique à la petite faune, tout en limitant les effets néfastes des îlots de chaleur.

ÉNERGIE VERTE

Le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY78) auquel adhère la Ville, accompagne la commune dans le cadre de groupement d'achat d'électricité. Pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2022, nous avons fait le choix de souscrire à l'option «100 % Énergie verte».

Le principe est le suivant: pour chaque kWh consommé, un kWh d'énergie renouvelable est produit. Cette énergie verte provient notamment des sources suivantes : hydraulique, éolien, solaire, thermique (bois énergie et cogénération).

MAIS AUSSI :

- Installation d'une pompe à chaleur dans le multi-accueil les Loupiots (en partenariat avec la CAF).
- Le remplacement des éclairages du gymnase des Fosses Rouges par des modules de type LED (spécialement conçus pour les salles de sport de haut niveau) ;
- La réfection totale de la toiture du logement du gardien du centre de loisirs Édouard Fosse avec un système d'étanchéité et d'isolation performant pour un meilleur confort thermique et une réduction des coûts énergétiques ;
- L'installation d'un nouvel éclairage extérieur en LED à l'école élémentaire P. Kergomard ;
- Le changement des caissons de ventilation et de chauffage dans les vestiaires du gymnase des Fosses Rouges (gain énergétique et confort des utilisateurs accru).

Sont également en préparation pour 2021 :

- Le calorifugeage des tuyauteries des réseaux de chauffage collectif pour l'ensemble des bâtiments de la Ville (isolation des canalisations permettant d'éviter les déperditions de chaleur).
- L'engagement d'un audit énergétique, dans un premier temps des bâtiments les plus grands (plus de 1000 m²), pour détecter les économies potentielles d'énergie dans une volonté d'aller plus loin que nos obligations réglementaires en la matière.

VÉGÉTALISATION DE LA COUR D'ÉCOLE FERDINAND BUISSON

D'une superficie de 2500 m² la cour de l'école était entièrement minéralisée et imperméabilisée. Sous l'effet des racines des 14 arbres présents, une zone d'environ 300 m² s'était détériorée, nécessitant la réalisation de travaux. La municipalité, en concertation avec l'équipe pédagogique dans le cadre du label éco-école, a fait le choix de remplacer l'enrobé par une zone enherbée.



Cela va permettre :

- De lutter contre les effets néfastes des îlots de chaleur ;
- De créer un espace de repos dans la cour de récréation ;
- De créer une zone d'infiltration des eaux de pluie ;
- De pérenniser la présence des arbres et de permettre leur développement.

DIAGNOSTIC DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Engagé en octobre 2020, le diagnostic complet des équipements de chauffage des bâtiments communaux par une entreprise spécialisée permettra également de désigner la future entreprise qui accompagnera la Ville dans l'exploitation de ces équipements, en intégrant notamment une clause incitative qui prévoit un partage des gains de réduction des charges énergétiques. Cette démarche permet de définir des objectifs de consommation et ainsi de réduire les coûts de fonctionnement, tout en assurant un meilleur confort aux usagers.

LANCEMENT DE L'OPÉRATION « 1 ARBRE, 1 ENFANT »

Parmi les mesures phares proposées lors de la campagne électorale, symbolique de l'engagement écologique de la municipalité, celle de la plantation de 3 000 arbres durant le mandat. Voilà une promesse de campagne qui s'apprête à prendre vie, au sens littéral !

Le 26 novembre, le coup d'envoi de l'opération « 1 arbre, 1 enfant » sera officiellement donné. La concrétisation de cet ambitieux et beau projet de plantation consistera en la plantation, en bordure de la Boucle des Loups, au cœur du quartier de la Chasse, d'une centaine de plants parmi lesquels de nombreux arbres fruitiers.

Car l'opération menée ici conjointement par les services des Espaces Verts et Prévention-Tranquillité poursuit 2 objectifs principaux : la végétalisation d'un vaste lieu jusqu'à présent mal exploité et la création d'un espace à vocation écologique certes, mais aussi sociale et citoyenne.

Ce sont donc, en plus d'une cinquantaine d'arbres non fruitiers, des néfliers, des cognassiers, des noisetiers, des pêchers, des pommiers, des pruniers, des poiriers, des cerisiers ou encore des abricotiers qui vont s'épanouir à proximité des écoles Pauline Kergomard et Henri Wallon et donner lieu d'ici quelques saisons à de belles et gourmandes récoltes ! Ce site devrait également ouvrir la voie à d'autres initiatives écocitoyennes dans les années à venir.

La poursuite de la plantation d'arbres dans le cadre de l'opération « 1 arbre, 1 enfant » se poursuivra dans les mois à venir sur différents sites de la ville et s'échelonnera sur toute la durée du mandat pour atteindre 3 000 arbres plantés au total.

► Pour préparer la plantation du verger et du jardin participatif le long de la Boucle des Loups, un atelier de jardinage a été organisé dès le mois d'août dernier avec quelques habitants du quartier par les services Prévention-Tranquillité et Espaces Verts. Les riverains ont ainsi pu joindre l'utile à l'agréable et découvrir la technique de la culture « en lasagnes ».



▲ Répondant à une volonté de végétalisation de la ville, l'opération « 1 arbre, 1 enfant » est lancée le 26 novembre avec la participation de 8 classes de l'école élémentaire Pauline Kergomard.



NAISSANCES

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À...

ABAROUCHE Manel.....	29/09/2020	GARCIA MALLÉ Lery.....	23/09/2020
AIT LAABAR Wassil.....	22/08/2020	GODERDZISHVILI Mariami.....	11/09/2020
AÏT ZOUINE Alya.....	31/08/2020	GOUMIRI Rim.....	18/09/2020
ALIYAT Iyed.....	22/08/2020	GUEYE Mamadou.....	27/09/2020
BA Penda.....	30/08/2020	HOUSSOU TEIXEIRA Jayden.....	19/09/2020
BAMBA SYLLA Ousmane.....	06/09/2020	KABRAN Ethan.....	08/09/2020
BARADJI Enda.....	24/09/2020	KACETE Nawel.....	18/09/2020
BARRY Abdoulaziz.....	28/09/2020	KEITA Hind.....	23/08/2020
BARRY Aminata.....	28/09/2020	KHAN Ibrahim.....	08/10/2020
BEAUPAGE Kahila.....	23/08/2020	KHNIBILA Aya.....	19/09/2020
BEN ALI Maïssa.....	28/08/2020	KOUCHAH Kayden.....	03/10/2020
BENAMOR COMMAILLE Aaron.....	26/08/2020	LAMAMRI Youssef.....	16/09/2020
BENKADA Belkacem.....	08/10/2020	LEBERT CAPELLO Maliya.....	02/09/2020
BERNARDIN Lyelyna.....	01/09/2020	MBONGO NGIAMBA Uriel.....	30/09/2020
CAGNIEUX Hélène.....	02/09/2020	MEHAL Sirine.....	26/08/2020
CAMARA Mohamed.....	27/08/2020	MEHANNECHE Ya-Sin.....	14/09/2020
CHIKH-BEKADA Haroun.....	07/09/2020	NDAO Ibrahima.....	12/09/2020
CONDEOumar.....	15/09/2020	ORIOU KERBRAT Elyo.....	20/09/2020
DAF Abdoul.....	07/10/2020	PELTIER KOUKEB Naëlle.....	26/08/2020
DAMOU Wissal.....	12/09/2020	PILON Cheslin.....	03/10/2020
DE LIMA Lya.....	08/09/2020	RAMOS BARROS Myla.....	30/08/2020
DIA Aminata.....	09/09/2020	RENOLDE Aria.....	17/08/2020
DIA AUBRY Kaïs.....	23/09/2020	SAID MOHAMED Abdiraxman.....	16/09/2020
DIABY Mohamed.....	29/08/2020	SANOGO Sarah.....	03/09/2020
DIAPAKA Issa.....	16/08/2020	SELHAMI Ilyas.....	04/09/2020
DIAPAKA Ramatoulaye.....	16/08/2020	SIDIBÉ Keïssim.....	07/10/2020
DONGOPANDJI Malonn.....	25/08/2020	SYLLA Elhadj-Abdoulaye.....	22/09/2020
DOUCOURE Mohamed.....	12/09/2020	VINCENT Juline.....	05/10/2020
DRAME Ourra.....	19/09/2020	WARDAK Sama.....	23/09/2020
DUBOIS Amy.....	30/08/2020	ZANON Tyméo.....	09/09/2020
FOFANA Madydjan.....	25/08/2020	ZEFOUNI Melina.....	27/08/2020
FOFANA Souleymane.....	31/08/2020		

MARIAGE

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À...

OULIA Monneka et AYIDEDJI Aurore.....	12/09/2020	NOUVION Ambroise et DJOBOKE Gisèle.....	10/10/2020
EL MADRAJ Khalid et BOUHELOUL Sarah.....	26/09/2020	KOUCHAH Khirdine et AZOUAOU Safya.....	28/10/2020
LAMBERT Vincent et KOUFIYA Aureylie.....	03/10/2020		

DÉCÈS

TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX PROCHES DE...

LE DOUAIRON Joseph.....	27/05/2020	PHILIPPE veuve PÉTERLÉ Solange.....	04/10/2020
ACHMIR Salek.....	11/10/2020	PICARD épouse REDOUTEY Régine.....	09/09/2020
AUBINEAU Michel.....	31/08/2020	ROUILLON épouse CHESNEL Adrienne.....	01/11/2020
DELATRE Alain.....	16/10/2020	SERKA Victor.....	05/09/2020
HAMADACHE divorcée CHIKH Djedjiga.....	22/09/2020	ZELLIT veuve BENNEKROUF Aïcha.....	27/10/2020
KONÉ Issa Hamara.....	10/08/2020		
LE GUILLOU épouse PITRE Fabienne.....	07/09/2020		
OURHIM veuve CHERIFI Aïcha.....	31/10/2020		



Informations CCAS

LE CCAS EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

Le CCAS accompagne tout particulièrement nos aînés pendant la période de confinement et les agents sont pleinement mobilisés.

Les restaurants collectifs dédiés aux seniors ont été fermés pour garantir la sécurité des bénéficiaires. La livraison des repas a été proposée et mise en place pour tous nos seniors qui déjeunaient dans ces restaurants.

Les ateliers de prévention « atelier équilibre en mouvement » et « atelier mémoire » prévus à la RPA ont pu être maintenus en visio.

Les personnes les plus isolées qui se sont fait connaître via le « Plan canicule et Grand froid » ont bénéficié d'un contact téléphonique régulier.

Les familles les plus en difficultés, habituellement soutenues par les associations caritatives locales, ont été contactées et des solutions d'accompagnement leur ont été proposées.

En cas de besoin un numéro unique :
☎ 01 34 97 27 01.

ALLOCATION ÉNERGIE HIVER

Les familles nombreuses de 3 enfants et plus, les personnes retraitées âgées entre 60 et 65 ans, les personnes âgées d'au moins 65 ans et les personnes handicapées titulaires de la carte d'invalidité ayant un quotient familial inférieur ou égal à 550 € peuvent y prétendre. Le montant de cette allocation est de 42 € pour cette année.

Justificatifs à poster ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie à l'attention du CCAS (allocation énergie) selon votre situation avant le 27 février 2021.

Pour connaître tous les justificatifs à fournir, consultez le site internet www.ville-limay.fr.

PLAN GRAND FROID

Si vous vous sentez en difficulté ou que vous connaissez des personnes isolées, sans hébergement souffrant du froid, un registre nominatif est ouvert au CCAS pour enregistrer toutes les personnes qui en font la demande et qui sont :

- Des personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile ;
- Des personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile ;
- Des personnes adultes handicapées.

Pour vous inscrire, vous pouvez venir au CCAS aux jours et heures d'ouverture de la mairie.



COLIS DE NOËL

Malgré la crise sanitaire, les élus de la municipalité et les administrateurs du CCAS ont décidé de maintenir la distribution des colis de Noël pour les personnes de 70 ans et plus*.

Afin de garantir la sécurité de tous, les modalités de distribution ont été revues et un protocole sanitaire strict établi. Le port du masque est obligatoire. Les personnes les plus vulnérables peuvent déléguer à un tiers de confiance le retrait de leur colis en lui fournissant leur carte d'identité et un pouvoir de retrait.

La distribution s'effectuera cette année à l'Espace culturel Christiane Faure, rue des Quatre Chemins de la manière suivante :

Date	Horaires	Seniors concernés
jeudi 17 décembre	9h-12h & 14h-17h	Nom de famille débutant par les lettres A, B et C
vendredi 18 décembre	9h-12h & 14h-17h	Nom de famille débutant par les lettres D, E, F et G
samedi 19 décembre	9h-12h	Nom de famille débutant par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J et K
lundi 21 décembre	9h-12h & 14h-17h	Nom de famille débutant par les lettres L, M et N
mardi 22 décembre	9h-12h & 14h-17h	Nom de famille débutant par les lettres O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y et Z
mercredi 23 décembre	9h-12h	Nom de famille débutant par les lettres L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y et Z

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le CCAS au ☎ 01 34 97 27 01.

***Cette action ne sera maintenue que si la période de confinement est levée.**

VERANDAS - FERMETURES - STORES



Tél. : **01 30 92 92 34**

isofaps@wanadoo.fr

www.isofaps.fr

1, rue Farouille - 78520 LIMAY



PORTES - FENÊTRES PVC/ALU

VOLETS ROULANTS et BATTANTS

STORES extérieurs et intérieurs

PORTES DE GARAGE - PORTAILS

VERANDAS - PERGOLAS

**TRAITEMENT DES BOIS (Capricornes, Vrillettes)
ET DES CHAMPIGNONS LIGNIVORES (Mérules)**